

Magazine d'informations • Décembre 2024

DUGNY

plus #14

*La magie de Noël
s'installe à Dugny*

VILLE-DUGNY.fr

SPECTACLE DE NOËL

Emilie

et les Mondes magiques



MERCREDI 18 DÉCEMBRE À 15H

Salle Henri Salvador

Gratuit sur inscription au 01 49 92 66 02



HOMMAGE AU PÈRE FRANZ

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès du Père Franz Lichtle, survenu le 28 octobre à Bahreïn alors qu'il se rendait aux Philippines pour réaliser un reportage.

Homme de foi et de cœur, le Père Franz a servi avec dévouement la communauté catholique de Dugny, où il fut prêtre

modérateur pendant 12 années, de 2008 à 2020.

Attaché à notre ville, il y revenait régulièrement comme ce fut le cas en juin dernier pour la Fête de la musique avec le concert de la Compagnie créole.

Sa bienveillance, son écoute et son engagement en faveur du dialogue interreligieux auront marqué de nombreux dugnysiens.

Quentin Gesell, Maire de Dugny, adresse ses meilleures pensées à ses proches et à l'ensemble de la communauté catholique de Dugny.

SOMMAIRE

Plus d'images

Retour sur les événements

P. 4-7

Plus d'actus

Ville amie des animaux

Dépôts sauvages

Réseau de chaleur urbain

P. 8-11

Expression libre

P. 12

Plus d'infos

Santé

Brèves

P. 13-15

Hôtel de Ville - 1 rue de la Résistance
93440 Dugny - 01 49 92 66 66

Site Internet : www.ville-dugny.fr

Directeur de la publication :

Quentin GESELL - Maire

Directrice adjointe de la rédaction

Conception graphique et

réalisation : Manuela DOS SANTOS

Photos : ©service communication

©Marie Lopez Vivanco ©1616prod

©Stéphane Queno

décembre 2024 • Tiré à 5000 ex.

Imprimeur : Desbouis Gresil

Distributeur : Champar

DUGNY
Plus^{#14}





MALGRÉ LES DÉFIS, PLACE À UN NOËL FÉÉRIQUE À DUGNY !

Alors que l'année 2024 approche de sa fin, Dugny se prépare à vivre pleinement la magie de Noël.

En dépit des incertitudes budgétaires qui pèsent sur les collectivités, la Ville a tenu à maintenir un haut niveau de festivités pour que ce mois de décembre soit synonyme de joie et de partage pour tous. À l'heure où chacun aspire à des moments de réconfort et de convivialité, nous avons souhaité offrir à tous les Dugnysiens des événements à la hauteur de leurs attentes.

Le traditionnel Village de Noël fera ainsi son retour sur le parvis Edith Piaf. Ce lieu emblématique sera, du 14 au 22 décembre, le cœur battant de nos festivités, avec son lot d'activités, d'animations et de surprises pour petits et grands. Décorations scintillantes, animations chaleureuses, patinoire : la magie de Noël illuminera notre centre-ville, créant une atmosphère enchantée pour tous.

Nos aînés ne seront pas en reste. Le temps d'une escapade, les seniors Dugnysiens auront l'occasion de visiter le marché de Noël de Nancy, une véritable institution, dans le cadre d'une sortie organisée par l'Espace Municipal des Seniors. Et pour que tous nos aînés puissent fêter la fin de l'année dans la joie et la dignité, le traditionnel colis de Noël, offert par le CCAS, sera, cette année encore, distribué à la mi-décembre.

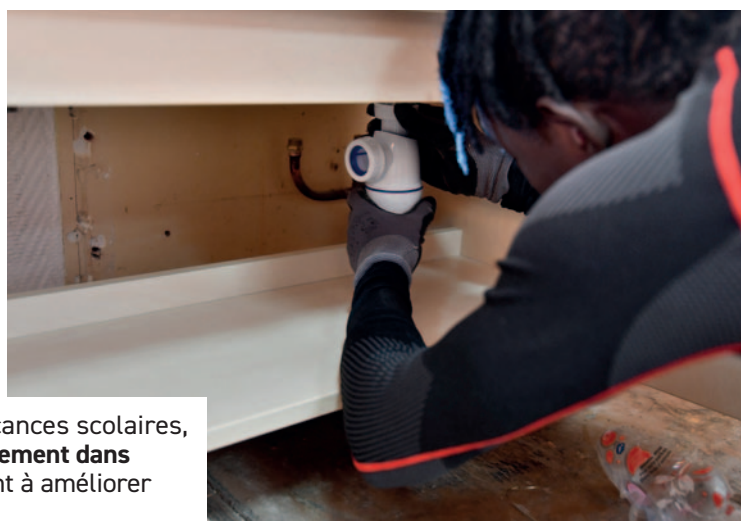
*Retrouvons-nous
au Village de Noël
du 14 au 22
décembre !*

Malgré les défis financiers, notre engagement à offrir des moments de fête et de solidarité demeure intact. Noël, c'est avant tout un moment de partage et de générosité. Que vous soyez en famille, entre amis ou entourés de vos proches, ces fêtes de fin d'année sont l'occasion de se retrouver et de partager ensemble des moments inoubliables.

Joyeux Noël !



Quentin GESELL
Maire de Dugny



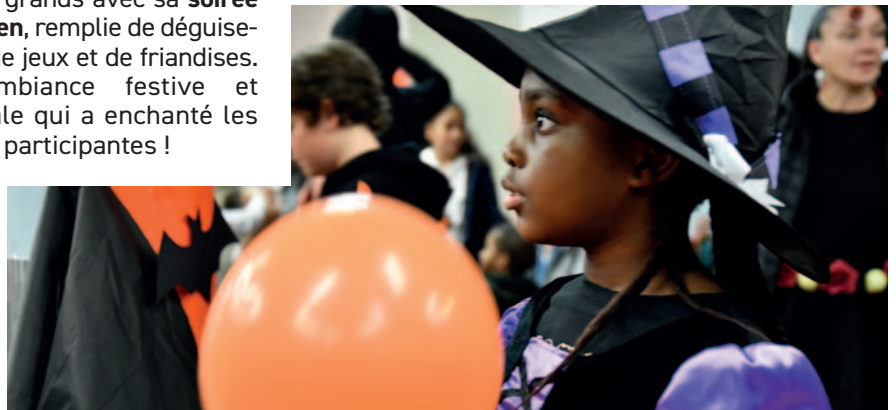
Vacances de la Toussaint - Comme à chaque période de vacances scolaires, la Ville a entrepris des **travaux de rénovation et d'embellissement dans plusieurs établissements scolaires**. Ces aménagements visent à améliorer le confort et la sécurité des élèves et du personnel éducatif.



30 octobre - Michel Clavel, Adjoint au maire délégué au Cadre de vie, a remis les prix aux lauréats du **concours des balcons et jardins fleuris**. Une belle reconnaissance pour les habitants qui contribuent, par leurs créations, au fleurissement de notre ville. Bravo à tous !



31 octobre - Le centre social Arc-en-ciel a fait frissonner petits et grands avec sa **soirée Halloween**, remplie de déguisements, de jeux et de friandises. Une ambiance festive et conviviale qui a enchanté les familles participantes !



9 novembre - La Municipalité a rendu **hommage au Général de Gaulle** lors d'une cérémonie commémorative à l'occasion du 54^{ème} anniversaire de sa disparition. Élus et habitants se sont réunis pour honorer la mémoire de l'homme de l'appel du 18 juin 1940, dans un moment de recueillement et de respect partagé.

11 novembre - À l'occasion du 106^{ème} anniversaire de l'Armistice, élus, anciens combattants, associations et habitants de Dugny se sont réunis pour rendre hommage aux dugnysiens tombés pour la France pendant la Grande Guerre. Un moment solennel de mémoire et de respect pour rappeler l'importance de la Paix et de la Liberté.





Novembre - Pour la troisième année consécutive, la Ville, en partenariat avec l'Éducation nationale, organise un **petit déjeuner en classe** pour les élèves de grande section, CP et CM2. Ce moment de convivialité permet de sensibiliser les enfants à l'importance d'un petit déjeuner équilibré, essentiel pour bien démarrer la journée et favoriser la concentration en classe.



14 novembre - Inauguration la Place des Services au cœur du quartier du Pont-Yblon. Porté par le groupe La Poste avec le soutien de la Ville, du bailleur CDC Habitat et de la Métropole du Grand Paris, ce nouveau concept de conciergerie d'hyper-proximité allie présence humaine et services connectés, facilitant ainsi la vie quotidienne des habitants grâce à une offre variée et accessible au plus près de chez eux.



15 novembre - La Salle Henri Salvador a accueilli la pièce **Ça patine à Tokyo**, mettant en scène les commentateurs historiques du patinage artistique, Nelson Monfort et Philippe Candeloro. Entre rires et anecdotes, le public a été conquis par cette représentation unique qui allie humour et passion du patinage.

19 novembre - L'inauguration de la nouvelle Agence Locale de l'Insertion Dugny - Le Blanc-Mesnil - Le Bourget, située au Bourget, s'est déroulée en présence de Stéphane Troussel, Président du département, et de Quentin Gesell, maire de Dugny. Cette agence vise à accompagner de manière individualisée et renforcée les bénéficiaires du RSA, pour les aider à retrouver un emploi et favoriser leur insertion professionnelle.



21 novembre - Dans la Salle des Mariages, Monsieur le Maire, Quentin Gesell, a honoré l'engagement et la carrière des travailleurs du secteur privé lors de la traditionnelle **cérémonie de remise des Médailles du Travail**. Ces distinctions viennent saluer l'engagement de ces Dugnysiens dans leur vie professionnelle depuis 20, 30, 35 ou 40 ans.

Ville amie des animaux : une deuxième patte pour Dugny !



Le 19 novembre dernier, la ville de Dugny a franchi une nouvelle étape dans son engagement pour le bien-être animal en recevant sa deuxième patte dans le cadre du label régional "Ville Amie des Animaux". Cette distinction, remise par la Région Île-de-France, salue les efforts des collectivités en matière de cause animale.

C'est la Présidente de la région, Valérie Pécresse, qui a officiellement remis ce prix à Céline Poulain, Adjointe au maire déléguée à la Cause animale lors d'une cérémonie au siège du conseil régional.

En atteignant le niveau de la deuxième patte, Dugny rejoint un cercle de villes qui se mobilisent pour des pratiques respectueuses des animaux. Ce label valorise notamment les politiques de sensibilisation à la cause animale, les préventions liées à l'adoption responsable ainsi que la lutte contre l'abandon. Les Dugnysiens peuvent être fiers de cette avancée qui témoigne d'une véritable politique en faveur de la cause animale !

Non, un animal n'est pas un cadeau de Noël !

À l'approche des fêtes, la tentation est grande d'offrir un animal en guise de cadeau. La Ville de Dugny tient à mettre en garde contre ces achats compulsifs. Ce geste, bien qu'animé de bonnes intentions, mérite une réflexion approfondie. **Accueillir un animal de compagnie représente un engagement de longue durée, demandant du temps, des soins et des moyens financiers pour répondre à ses besoins tout au long de sa vie.**

Chaque année, de nombreux animaux offerts à Noël finissent malheureusement abandonnés. Pour éviter cela, posez-vous les bonnes questions : la personne qui reçoit cet animal est-elle prête pour cette responsabilité ? **N'oublions pas qu'un animal n'est pas un jouet, mais un être vivant qui mérite un foyer stable et aimant.** Alors, pour un Noël responsable, privilégions les cadeaux adaptés et, si le désir d'adopter est réel, faisons-le en pleine conscience des engagements que cela implique.





Dépôts sauvages : Il est temps de frapper fort !

Face à une recrudescence des déchets abandonnés sur la voie publique, la ville a décidé d'intensifier ses actions pour éradiquer ces pratiques inciviques. Les contrevenants s'exposent à des amendes pouvant s'élever jusqu'à 2 500 euros !

Une mobilisation générale pour une ville propre

Courant novembre, une campagne de communication « Ras-le-bol des incivilités » n'est pas passée inaperçue sur l'axe principal de notre ville. Cette opération visait à alerter la population sur les conséquences des dépôts sauvages, tant sur l'environnement que sur le cadre de vie de chacun. Si de nombreuses initiatives de sensibilisation sont régulièrement menées en partenariat avec Paris Terres d'Envol, la Municipalité décide de passer désormais à l'étape supérieure.

Des partenariats renforcés avec les bailleurs

La Municipalité travaille désormais en étroite collaboration avec les bailleurs pour lutter contre ces comportements indésirables. Cette coopération permet de coordonner les efforts pour une meilleure gestion des espaces collectifs, tout en encourageant les résidents à adopter des comportements responsables. Les bailleurs s'engagent également dans la sensibilisation de leurs locataires pour prévenir les dépôts sauvages et favoriser des pratiques de gestion des déchets plus respectueuses.

Vidéoprotection et sanctions pour dissuader les contrevenants

En complément de ces mesures préventives, la Ville a mis en place une surveillance accrue des zones à risques grâce à son réseau de caméras de vidéoprotection. **À chaque fois que les contrevenants seront identifiés, la Ville déposera désormais plainte.** En effet, **le non-respect des réglementations en vigueur peut entraîner une amende allant jusqu'à 2 500 €.** L'objectif est clair : responsabiliser chaque citoyen afin de préserver la qualité de vie de tous.

Une ville propre, c'est l'affaire de tous

Il est important de rappeler que chacun a un rôle à jouer dans ce combat pour une ville propre. Elle invite tous les citoyens à se mobiliser en adoptant de bons réflexes et en signalant les dépôts sauvages qu'ils pourraient constater, notamment via la rubrique "démarches en ligne" du site internet ville-dugny.fr



© Gérard Rollando

Réseau de chaleur urbain

Dugny entame sa révolution énergétique !

Les travaux d'un ambitieux réseau de chaleur urbain, alimenté à plus de 90% par la géothermie, débutent à Dugny. Cette initiative, portée par la Ville et l'EPT Paris Terres d'Envol avec le groupe Coriance, marque une avancée majeure vers une transition énergétique respectueuse de l'environnement et favorable au pouvoir d'achat des habitants.

Les premières écoles raccordées dès 2025

La future chaufferie, qui sera alimentée par la géothermie, est en cours de construction sur l'ancien terrain départemental de la Luzernière, à proximité du Village des Médias. Parallèlement, le déploiement des réseaux a commencé sur l'avenue du Général de Gaulle. Les premiers raccordements seront opérationnels dès 2025, avec des bâtiments publics comme les écoles Nelson Mandela, Jean Jaurès, Lucie Aubrac et Marcel Cachin.

Une facture allégée pour les usagers

Pour les foyers et équipements qui seront raccordés, le bénéfice est immédiat : une réduction des coûts de chauffage. **Grâce à l'utilisation majoritaire d'énergies renouvelables, la TVA applicable est réduite à 5,5%, rendant la facture globale inférieure à celle des solutions traditionnelles** comme le gaz ou le fioul domestique.

Outre cet avantage économique, la durabilité des infrastructures promet des économies sur le long terme. Les échangeurs de chaleur, installés dans les sous-sols des bâtiments, ne

brûlent pas d'énergie, leur conférant une durée de vie bien supérieure à celle des chaudières classiques.

Une action concrète pour l'environnement

Ce projet ne se limite pas à une amélioration économique : il s'inscrit pleinement dans l'engagement vers une énergie verte portée par le conseil municipal de Dugny. **La géothermie, ressource naturelle et renouvelable, permettra d'éviter chaque année 15 600 tonnes d'émissions de CO₂, soit l'équivalent de 13 000 voitures !**

«Le lancement de ces travaux confirme notre volonté d'offrir aux habitants un service de chauffage économique, durable et respectueux de l'environnement, rappelle Quentin Gesell, maire de Dugny. Ce projet s'inscrit dans une démarche plus large visant à améliorer le quotidien tout en préparant la ville aux défis climatiques de demain.»



Comment suivre l'évolution des travaux ?
Rendez-vous sur le site internet dédié :
energie-verte-dugny-lebourget.fr

Écoles Jean Jaurès et Lucie Aubrac Les élèves imaginent leur future cour de récréation !

Dans une démarche participative et créative, les élèves des écoles Lucie Aubrac et Jean Jaurès s'investissent dans un projet unique : imaginer la cour de récréation de demain. Organisés en ateliers interactifs, en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-Saint-Denis (CAUE 93), ces jeunes citoyens donnent libre cours à leur imagination pour repenser un espace au cœur de leur quotidien.

Après avoir récemment rénové les façades des établissements, la ville s'attelle désormais à redessiner les cours de récréation pour en faire des lieux modernes, adaptés aux besoins des enfants et respectueux des enjeux environnementaux. À travers cette démarche, la ville souhaite surtout renforcer le sentiment d'appartenance des élèves et enrichir leur expérience éducative en les impliquant dans la co-construction de leur environnement.



Flight : la nouvelle exposition du Musée de l'Air et de l'Espace

Du mardi 17 décembre 2024 au dimanche 27 juillet 2025, le musée de l'Air et de l'Espace révèle les secrets du vol avec Flight. L'exposition s'intéresse à la diversité des créatures volantes (avions, hélicoptères, drones, oiseaux, chauves-souris, insectes et même poissons !) sous le prisme de leur incroyable faculté à s'élever dans les airs. À la lumière des principes scientifiques, biologiques et technologiques qui régissent le phénomène du vol, elle met en évidence les points communs, mais aussi les différences, entre le monde animal et l'aéronautique. Les rapports de proximité, les similitudes et les différences sont analysés et peuvent directement être expérimentés par le jeune public grâce aux dispositifs et manipulations mis à disposition dans le parcours.

Conçue en partenariat avec l'Institut royal des Sciences naturelles de Bruxelles en Belgique, l'Universum® de Brême en Allemagne et le Parque de las Ciencias de Grenade en Espagne, Flight marque la première halte de son itinérance à Dugny.



Bon à savoir :

L'entrée au Musée de l'air et de l'espace est gratuite le premier dimanche de chaque mois !

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.



Mohamed IMZILNE
Conseiller municipal

GRUPE « DUGNY POUR TOUS » AVEC QUENTIN GESELL

POUR DUGNY, UN CHOIX DE RASSEMBLEMENT ET D'AVENIR

Conseiller municipal depuis 2020 au sein du groupe mené par André Veyssière, j'ai exercé mon rôle d'élus, toujours guidé par l'intérêt de Dugny et de ses habitants.

Aujourd'hui, et après mûre réflexion, j'ai décidé de rejoindre la majorité municipale conduite par Quentin Gesell.

J'ai constaté les efforts de la Municipalité sur plusieurs axes importants qui me sont chers comme la jeunesse ou l'éducation. La réussite de projets d'envergures, comme le Village des Médias, témoigne de la capacité de l'équipe

actuelle à porter notre Ville et préparer son avenir.

Face aux défis actuels et ceux de demain, il est essentiel de dépasser les clivages et de rassembler nos énergies. Rejoindre la majorité, c'est agir efficacement pour Dugny, dans un esprit d'unité et de responsabilité.

Je remercie Quentin Gesell pour son ouverture et sa confiance. Tous ensemble, rassemblons-nous pour faire avancer Dugny, toujours dans le respect de nos valeurs.



Faouzy GUELLIL
Président du groupe
Janine LOPEZ
Franck LECONTE
Sarah BOUZID

GRUPE « AU CŒUR DE DUGNY »

La sécurité est certes un droit mais demeure une prérogative de l'Etat et elle ne peut exister que dans le respect de tous avec une police consciente de ses devoirs plus que de ses droits. Quelle efficacité peut-on attendre d'une police municipale ? Les résultats sont-ils à la hauteur de l'investissement ? (900000 euros pour 2 modulaires, sans compter les caméras). Les quelques chiffres publiés sont tronqués ou biaisés. Si certains faits ont baissé en 2024, c'est surtout dû au fait que pendant 4 mois nous avions 2 policiers au m² pour les JOP et non aux interventions de la police municipale qui, par ailleurs, ne travaille qu'aux heures de

bureau. Les autres pistes, moins visibles, à plus long terme, en amont des faits de délinquance, la prévention, sont quasiment inexistantes et ne font pas plus l'objet d'une évaluation. Enfin, nous demandons depuis 3 ans en conseil municipal un bilan sérieux de cette politique de "sécurité" mais l'équipe municipale préfère jeter 2 ou 3 chiffres dans le bulletin municipal qui sont, bien sûr flatteurs, mais sans analyse ni contexte. Bref, c'est de l'affichage à la place d'une discussion sérieuse en commission ou en conseil municipal.

De la com !



Frédéric NICOLAS
Président du groupe
Françoise SAUVAGET
Malet DRAME

GRUPE « RENOUVEAU POUR DUGNY »

A l'heure où nous écrivons cet article, le projet de loi de finances pour l'année 2025 est en cours de discussion au parlement. Le texte initial proposé repose sur un effort budgétaire d'ampleur, à hauteur de 60 milliards d'euros d'économies, avec des mesures de consolidation qui portent prioritairement sur la dépense. Sur les 60 milliards d'euros d'économies à réaliser, les deux tiers (soit environ 40 milliards d'euros) seront portés par des mesures de réduction de la dépense publique.

Au regard du contexte économique et financier actuel, notre groupe espère que les mesures d'économies imposées au bloc communal ainsi qu'aux ménages ne soient pas trop

pénalisantes. Nous pensons également que ces mesures ne pourraient être comprises uniquement si de vraies réformes structurelles sont envisagées.

Aussi, n'oublions pas qu'au 1er janvier 2025, les propriétaires de véhicules « crit'air 3 » ne pourront plus circuler à l'intérieur de la ceinture de l'A86 et les conduira à changer de véhicule s'ils veulent continuer à circuler dans cette zone principalement en semaine, ce qui risque d'impacter lourdement le budget des ménages franciliens. Enfin, en cette fin d'année, notre groupe tient à souhaiter à chacun et chacune d'entre vous de belle et heureuses fêtes de fin d'année.



Séverine LEVÉ
Présidente du groupe
Michel ADAM
Julie SANS

GRUPE « LA FORCE DE L'EXPÉRIENCE »

ARTICLE NON TRANSMIS
DANS LES DÉLAIS IMPARTIS



Karim AMIMEUR
Conseiller municipal

INDÉPENDANT

En cette période de fin d'année qui arrive, je tiens à vous souhaiter de belles fêtes auprès des vôtres.

Être entouré est très précieux par les temps incertains que nous vivons.

Avoir chaud aussi...pas comme nos chers enfants qui pour certains grelottent dans leurs écoles. Vous ne le savez peut-être pas mais plusieurs écoles subissent des pannes récurrentes de chauffage depuis un long moment.

La municipalité, qui n'avait plus de prestataire depuis un certain temps, a conclu un contrat avec une société censée assurer un service de qualité. Force est de constater qu'on en

est loin. Même s'il faut reconnaître qu'ils interviennent rapidement, à défaut de solutionner les problèmes. Incompétence ou manque de moyens financiers pour faire les réparations, personne ne sait.

Ce genre d'investissement est lourd mais M le Maire ne peut ignorer l'état déplorable des chaufferies qui pour la plupart sont hors d'âge. Une belle illustration encore du « gouverner c'est prévoir » que l'ancienne équipe aux manettes durant 31 ans et dont notre actuel édile faisait partie n'a jamais appliqué.

Les températures commencent à baisser et il serait de bon ton de régler cela avant les grands froids.

Santé

La bronchiolite, je l'évite



En cette période de fin d'année, le Ministère de la Santé et les professionnels de santé alertent : la bronchiolite est en nette augmentation chez les enfants de moins de 2 ans. Bien que généralement bénigne, cette infection virale peut parfois nécessiter un passage aux urgences, voire une hospitalisation.

Les bons réflexes pour protéger les plus jeunes

Les premiers signes de la bronchiolite incluent un rhume avec une toux légère, qui peut s'aggraver et s'accompagner de difficultés respiratoires. L'enfant peut aussi présenter de la fièvre, un manque d'appétit et des troubles du sommeil. La transmission de la bronchiolite se fait par contact avec la salive, les éternuements ou les mains.

Voici les gestes à adopter pour limiter les risques :

- Se laver les mains avant de s'occuper d'un nourrisson.
- Éviter les lieux publics fermés avec un tout petit.
- Porter un masque si vous toussiez.
- Effectuer des lavages de nez réguliers.
- Aérer la chambre 10 minutes par jour.
- Désinfecter fréquemment les objets de l'enfant (tétines, jouets...).

En appliquant ces précautions, vous contribuez à limiter la propagation de la bronchiolite et à protéger les plus jeunes.



Vaccins contre la grippe et Covid-19 : une protection hivernale indispensable

Pour la deuxième année consécutive, la campagne de vaccination conjointe contre la grippe saisonnière et le Covid-19 a débuté en octobre dernier, avec pour objectif principal de protéger les populations les plus fragiles. Cette année, plus de 17,2 millions de personnes sont invitées par l'Assurance Maladie à se faire vacciner contre ces deux virus. Se faire vacciner est un geste simple et reste le moyen le plus efficace pour prévenir les formes graves des infections grippales et du Covid-19.

Vaccination 100 % prise en charge pour les personnes à risque

Cette campagne de vaccination contre la grippe et le Covid-19 cible les publics les plus vulnérables (personnes de 65 ans et plus ; personnes avec maladies chroniques ; femmes enceintes, personnes obèses ; entourage des nourrissons et des personnes immunodéprimées ; aides à domicile de particuliers vulnérables, etc...).

La vaccination est prise en charge à 100 % avec la carte Vitale et le bon de l'Assurance Maladie. Par ailleurs, toute personne souhaitant être vaccinée gratuitement contre le Covid-19 pourra en bénéficier, même sans recommandations spécifiques.



Transports : fin des tarifications par zone !

À partir du 2 janvier 2025, une révolution de la billettique va simplifier profondément les trajets des utilisateurs occasionnels des transports en Île-de-France. Au programme : 2 tickets à tarif unique pour tous les Franciliens (un ticket bus/tram à 2 €, un ticket RER/Métro à 2,50 €), et un passe Navigo Liberté+ étendu à l'ensemble de la région. **Voulue par Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France, cette mesure marque la fin des tarifications par zone.**

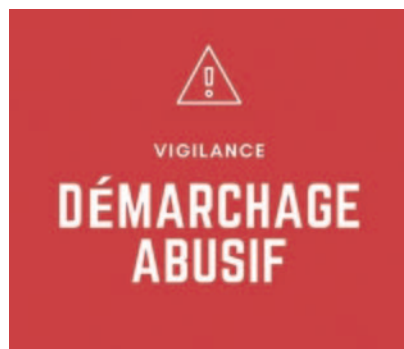
Ainsi, un trajet de la gare du T11 Dugny-La Courneuve jusqu'à Paris, vous coûtera désormais 2,50 € contre 3,20 € aujourd'hui !

En cas de neige cet hiver, petit rappel des règles



Avec l'arrivée de l'hiver, il est important de rappeler la responsabilité des habitants, bailleurs et commerçants leurs responsabilités concernant le déneigement des trottoirs. **Chaque riverain, qu'il soit propriétaire ou locataire, est tenu de déneiger et de saler le trottoir devant son domicile pour assurer la sécurité de tous et éviter les risques de chute.**

Bien que la Ville assure des tournées de salage, en cas de neige ou de verglas, pensez à anticiper et à déblayer régulièrement. Votre vigilance contribue à rendre les déplacements de chacun plus sûrs en cas de neige !



Attention aux faux démarcheurs : restez vigilants !

À l'approche des fêtes de fin d'année, la mairie de Dugny appelle les habitants à la plus grande prudence face aux faux démarcheurs à domicile. Des individus malintentionnés profitent souvent de cette période pour tenter d'abuser de la confiance des plus vulnérables. En cas de doute ou face à tout comportement suspect, n'hésitez pas à **contacter la police municipale au 01 49 92 66 17.**

Restez vigilants et protégez-vous !



Stages de 3^e : remboursement du Navigo semaine

Dans le cadre de leur scolarité, les élèves de 3^e doivent effectuer un stage de découverte en entreprise d'une durée d'une semaine. Pour faciliter la mobilité pendant la durée de ce stage obligatoire, Île-de-France Mobilités a décidé de rembourser le forfait Navigo Semaine acheté pour cette période.



Plus d'informations sur
www.iledefrance-mobilites.fr

Concours « Décorons nos maisons pour Noël » les inscriptions sont ouvertes !



Cette année encore, la Municipalité vous invite à rivaliser de créativité pour faire briller la ville aux couleurs de Noël ! Le concours « Décorons nos maisons pour Noël » est l'occasion de transformer façades, balcons et jardins en un spectacle féerique. Tous les habitants peuvent participer et contribuer à créer une ambiance festive et chaleureuse qui fera rêver petits et grands.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 décembre. Pour y participer, récupérez votre formulaire dans les accueils des services municipaux ou inscrivez vous en ligne sur ville-dugny.fr

Sapins de Noël : comment les jeter après les fêtes ?

Après les fêtes, donnez une seconde vie à votre sapin ! La Ville et Paris Terres d'Envol organisent une collecte dédiée aux sapins de Noël. Pour cela, déposez votre sapin naturel (sans décorations ni neige artificielle) **devant votre domicile les dimanches 5 et 12 janvier au soir**, en veillant à ne pas gêner la circulation des piétons.



Pour les fêtes, partez sereins avec l'Opération Tranquillité Vacances !

Absents durant les fêtes de fin d'année ? Nous rappelons aux habitants que le dispositif **Opération Tranquillité Vacances** existe à Dugny.

En vous inscrivant auprès de la Police municipale, vous pouvez bénéficier de rondes de surveillance aux abords de votre domicile durant votre absence. Ce service gratuit est idéal pour partir l'esprit tranquille, en sachant que votre maison est sous la vigilance des agents.

Pour vous inscrire, contactez la Police municipale au 01 49 92 66 17 ou remplissez le formulaire en ligne sur ville-dugny.fr et profitez de vos congés en toute sérénité !



Police Municipale
9, place Gabriel Péri
01 49 92 66 17

Horaires des messes de Noël à Dugny

La communauté catholique de Dugny a annoncé les horaires des célébrations de Noël. **La messe de la veillée aura lieu le mardi 24 décembre à 17h00, et la messe du jour de Noël se tiendra le mercredi 25 décembre à 9h45.**

Joyeux Noël aux catholiques dugnysiens !



Eglise Saint-Denys
15 avenue Louis Larivière à Dugny

.DUGNY.

Village de Noël



DU 14 AU 22 DÉCEMBRE

Programme sur www.ville-dugny.fr



VILLE-DUGNY.fr